



# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2016



## Le mot du Président de l'IAD

### Jean-François SARREAU

Incontestablement, 2016 a marqué la fin d'un cycle pour l'IAD et pour la politique agricole.

- De sa création à 2012, l'IAD a lancé de nombreux programmes tel qu'indiciADes et a soutenu les agriculteurs pionniers du semis direct. L'Institut s'est également engagé dans une stratégie de communication et de vulgarisation de ces pratiques à travers les Rencontres Internationales de l'Agriculture Durable ;
- Les 5 années suivantes ont été marquées par l'accélération de cette stratégie avec la mise en œuvre de l'agro-écologie par le ministère de l'Agriculture. L'IAD a accompagné ce mouvement dans un dialogue permanent avec les agriculteurs ainsi qu'avec les pouvoirs publics.

Aujourd'hui, l'agro-écologie est sans contexte aucun une réalité. Dans toutes les conférences auxquelles l'IAD a participé en province ainsi qu'au cours des 4 réunions des Assises régionales de l'Agriculture Durable, le nombre de participants augmente, en provenance de la société civile et surtout du monde paysan. Les nuits de l'agro-écologie, en 2016 avec le GIEE Sol en Caux et en 2017 avec l'EPAGA sur le bassin versant de l'Aulne, montrent combien ce lien doit se restaurer. Une vraie attente existe.

En 2016, nous avons essayé d'ancrer l'agriculture durable sur le terrain et dans les politiques publiques. Si l'intérêt des agriculteurs croît sans cesse et le nombre d'heures de formation est considérablement en progression, nous avons été confrontés à des antagonismes entre le ministère de l'agriculture et celui de l'écologie. Des oppositions stériles ont commencé à se faire jour, accompagnées par leur cortège de fausses idées. Et de bonnes initiatives comme la MAEC Sol en faveur de la couverture des sols ont été appauvries par des considérations sans rapport.

L'année s'ouvre sur une nouvelle marche à franchir, celle de la construction de nouveaux projets s'appuyant sur les travaux engagés par l'IAD sur la couverture des sols ou encore le stockage Carbone. Pour s'y préparer, nous avons d'ores et déjà modernisé tous nos outils, indiciADes, site internet de l'IAD,...

Nous devons également être plus présents que jamais auprès des pouvoirs publics pour renforcer la stratégie agro-écologique et la développer au niveau européen dans la future PAC dont les débats commencent dès maintenant.

Jean-François SARREAU

Depuis sa création, l'Institut de l'Agriculture Durable structure sa stratégie autour de 3 axes :

1. Promouvoir l'innovation en agriculture vers un modèle plus vertueux en termes d'environnement sans sacrifier aux nécessités économiques :
  - d'abord celles de la bonne gestion des fermes et de la rémunération des agriculteurs ;
  - qui s'accompagnera d'une agriculture exportatrice et créatrice de richesses pour la France ;
  - en impliquant l'ensemble de la chaîne de création de valeur de l'agriculture (génétique, fertilisation, machinisme, ...)
2. Accompagner toutes les démarches de progrès engagées par les agriculteurs.
3. Apporter la preuve par la mesure des résultats de tous les changements de pratique et de toutes les démarches de progrès.

Le credo « produire mieux et plus, avec moins » n'est pas qu'un slogan. S'évaluer, c'est accepter de se confronter à la réalité des faits par la mesure des résultats. C'est aller au-delà des discours et des vérités trop simples. C'est dire ce que l'on fait, c'est prouver ce que l'on dit. En 2016, cette dimension a structuré le travail de l'IAD à travers tous les groupes, projets et programmes que l'Institut accompagne en France.

Les leviers de l'action de l'IAD se déploient principalement autour :

- De la couverture permanente des sols, car elle permet de développer une nouvelle approche agronomique protectrice de la biodiversité et favorable à la fertilité des sols ;
- Du stockage du Carbone dans les sols, car le Carbone est non seulement indispensable à l'agriculteur mais c'est aussi une réponse aux changements climatiques pour toute la société.

Les objectifs de l'IAD pour l'agriculture de demain sont la concrétisation et la continuité de toutes les actions conduites depuis 9 ans :

- S'engager dans une agriculture durable, économiquement, socialement et environnementalement ;
- Impliquer tous les acteurs dans l'innovation et la satisfaction des nouveaux besoins de cette agriculture ;
- Influencer les politiques publiques ;
- Communiquer des résultats tangibles.

## **2016, L'AGROECOLOGIE EN MARCHÉ**

Après le lancement, en 2014, de la politique agroécologie par le ministère de l'Agriculture, 2016 a été l'année de l'accélération de sa mise en œuvre.

L'ensemble des axes de travail définis en 2015 ont été poursuivis :

- Accroître son influence en participant activement à la mise en œuvre de l'agroécologie au sein des différents groupes de travail (MAEC Sol et GIS Relance Agronomique);
- Valider scientifiquement son action en s'inscrivant dans des programmes nationaux (Agr'Eau) et internationaux ;
- Améliorer ses outils (indiciADEs) et les rendre disponibles aux groupes d'agriculteurs innovants ;
- Développer la formation auprès des agriculteurs ;
- Poursuivre les actions de communication (Assises régionales).

2016 a permis de confirmer la place de l'IAD dans le paysage de l'agroécologie. L'ensemble de ces aspects sont évoqués en détail dans le présent rapport.

## **LA MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE STRATEGIE DE L'IAD**

Mission : « Promouvoir dans une démarche de progrès et d'innovation une agriculture productive, compétitive, répondant aux enjeux sociétaux » ; « élever la durabilité de l'agriculture »



Sur les 2 axes de cette stratégie, les actions ont été les suivantes :

- Axe interne (agriculteurs et sociétaires) par le développement des outils de communication (lettres électroniques notamment) et l'amélioration des services proposés par indicIADes ;
- Axe externe à travers le lobbying et l'intelligence stratégique afin de favoriser la reconnaissance de cette agriculture dans les politiques publiques, scientifiques, économiques

La pertinence des actions engagées et des résultats encourage l'IAD à poursuivre ce travail en 2017, dans la cohérence de sa vision stratégique.

## **RELATIONS INSTITUTIONNELLES**

En 2016, l'IAD a poursuivi son travail de conviction auprès des autorités françaises, notamment sur les bénéfices de l'agriculture de conservation et sur les points à soutenir pour permettre la transition vers ce type d'agriculture. Ont été abordées entre autres les questions relatives à :

- l'apport d'azote ;
- la couverture des sols ;
- le stockage de Carbone et le programme 4 pour 1000 ;
- la lutte contre l'érosion ;
- le soutien à la transition ;
- l'adaptation de la réglementation à cette pratique

Plusieurs rendez-vous ont eu lieu avec le ministre de l'Agriculture. L'objectif a été de renforcer les moyens déployés en faveur de l'agriculture durable. Deux grandes thématiques ont soutenu l'action de l'IAD :

- apporter des éléments de preuve face aux allégations erronées relatives aux IFT, à l'Azote, à la gestion des couverts végétaux, à l'utilisation de produits phytosanitaires,...
- travailler à la mise en œuvre de mesures incitatives en faveur du développement de l'agriculture durable.

## **4 POUR 1000**

L'initiative 4 pour 1000, lancée par la France, consiste à fédérer tous les acteurs volontaires du public et du privé (États, collectivités, entreprises, organisations professionnelles, ONG, établissements de la recherche,...) dans le cadre du Plan d'action Lima-Paris.

Ce programme vise à montrer que l'agriculture, et en particulier les sols agricoles, peuvent jouer un rôle crucial pour la sécurité alimentaire et le changement climatique.

Elle s'appuie sur des partenaires mettant en place des actions concrètes sur le stockage du carbone dans les sols et le type de pratiques pour y parvenir (agro-écologie, agroforesterie, agriculture de conservation, de gestion des paysages...). L'ambition de l'initiative est d'inciter les acteurs à s'engager dans une transition vers une agriculture productive, hautement résiliente, fondée sur une gestion adaptée des terres et des sols, créatrice d'emplois et de revenus et ainsi porteuse de développement durable.

Alors que cette initiative peine à se lancer opérationnellement, l'IAD, en s'appuyant sur les fermes engagées dans le programme indicIADes, a retenu celles ayant le plus grand historique en termes de pratique de l'agriculture de conservation et de données statistiques. L'IAD a présenté au ministre ses principaux axes de travail et de résultat : les résultats obtenus corroborent l'ambition fixée par le 4 pour 1000, voire au-delà.

Les pratiques actuelles (semis direct sous couvert végétal, restitution partielle des pailles, apport de fumier) permettent une augmentation du stockage de carbone de 12,8 ‰ par an, ce qui est 3 fois supérieur au projet politique du GIEEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) de 4 pour 1.000.

La méthodologie ainsi que les premiers résultats sont présentés sur le site [www.agridurable.fr](http://www.agridurable.fr).

## **MISE EN ŒUVRE DES GIEE**

La labellisation des groupes d'agriculteurs a été l'occasion d'échanger avec plusieurs de ces groupes.

L'IAD a été partie prenante dans la constitution des dossiers, en apportant son expertise en matière d'évaluation.

L'IAD a notamment accompagné le CASAR Sol en Caux transformé en GIEE et labellisé comme étant le 100<sup>ème</sup> GIEE créé en France.

## **GROUPES DE TRAVAIL**

Poursuivant son travail d'immersion dans les différents groupes de travail liés à l'agroécologie, l'IAD a connu une année 2016 intense, en multipliant sa présence et son activité au sein de plusieurs instances. .

3 grandes étapes ont mobilisé l'IAD en 2016:

- Participation de l'IAD au groupe de travail qui sera mis en place par la DGPAT sur les mesures à mettre en œuvre à court terme.
- Réflexions sur les MAEC et leur possible extension à l'agroécologie.
- Préparation des axes du 2ème pilier de la future PAC.

## **MAEC Sol**

L'objectif de ce groupe de travail auquel a participé activement l'IAD était de proposer un cahier des charges MAEC pour la campagne 2017. L'enjeu de la protection des sols dans le cadre du projet agro-écologique rendait nécessaire de répondre à l'absence de proposition de MAEC « sol ».

Au cours des réunions de travail, 4 enjeux liés au sol ont été définis :

- l'érosion,
- la matière organique
- l'activité biologique des sols
- le tassement

Comme toutes les MAEC, l'engagement est sur une période de cinq ans.

Cet engagement se fait en trois temps : 40 % de surfaces engagées doivent être converties au semis

direct sous couvert la première année, 60 % la deuxième, 80 % la troisième et 100 % les deux dernières années.

Pour être éligible, il convient de respecter plusieurs engagements :

- Les formations : il est nécessaire, la première année, de participer à une formation axée sur la diminution du travail du sol, la rotation des cultures et la couverture des sols, le cahier d'enregistrement, le bilan humique,... Lors des années suivantes, une participation à une journée d'échanges est imposée.
- Sur l'ensemble de l'exploitation : Même sur les parcelles non-engagées, il convient de ne pas dépasser un certain Indice fréquence traitement (IFT) herbicide et hors herbicide.
- Sur les parcelles engagées : Plusieurs engagements sont à respecter : analyse du sol, cahier d'enregistrement des pratiques, suivi de l'Observatoire agricole de la biodiversité (OAB) vers de terre, réalisation de bilans humiques, mis en place de quatre cultures différentes sur cinq ans ou de trois cultures différentes et une culture pluriannuelle.

Le montant de l'aide est de 163 euros par hectare et par an. Attention, ce montant n'est pas infini puisque le plafond des MAEC est fixé à 10 000 euros.

In fine, si l'intention initiale était louable, le trop grand nombre de contraintes –sous la pression du ministère de l'Ecologie- a fait dévier cette MAEC de son objectif de soutien à une couverture des sols plus performante.



## SUR LE TERRAIN

L'autre pôle majeur de l'activité de l'IAD est l'accompagnement des agriculteurs dans leur démarche de transition vers l'agroécologie.

## ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION

L'IAD soutient ainsi de nombreuses démarches de progrès et d'accompagnement dans la transition agroécologique, parmi lesquelles :

- CLE Bongrain
- Le groupement **LVH-La Vache Heureuse** dans le cadre d'un projet global pour l'élevage ;
- Le projet **Agr'Eau**
- Plusieurs collectivités (XXX),
- Des **GIEE**, CUMA, GABB, CIVAM,...
- Des Chambres d'agriculture (Seine-Maritime, Drôme, Aube, Orne,...)
- Des coopératives

## AGR'EAU

Agr'Eau est un plan d'action qui s'inscrit dans le cadre du programme de développement de la couverture végétale des sols sur le bassin Adour Garonne. Le partenariat développé avec l'IAD et l'AFAF, membres fondateurs du programme, a pour objectif de déployer sur la zone du bassin Adour Garonne le dispositif d'animation territoriale et d'acquisition de références technico-économiques sur un réseau de fermes pilotes Agr'eau pratiquant les techniques de conservation des sols et agroforesterie.

Il se développe sur plusieurs axes :

1. Sensibiliser
  - Campagne de communication pour informer tous les acteurs sur ces nouvelles approches agronomiques et agroforestières (enjeux, techniques, réglementations...)
  - Développement d'outils performants de communication : brochures, fiches techniques, articles, supports vidéo, plateforme internet ...
2. Animer et former
  - Initier des réseaux d'échanges au travers de fermes pilotes de références
  - Créer une dynamique inter-partenaire

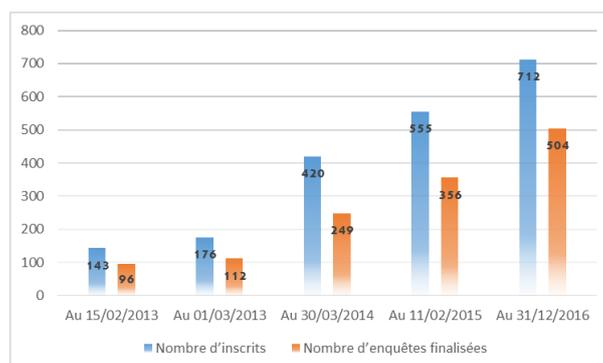
- Organiser des journées thématiques et techniques, des journées d'échanges, des réunions territoriales professionnelles et grand public.
  - Former les animateurs territoriaux, conseillers et techniciens agricoles...
3. Expérimenter et proposer
    - Mutualiser les connaissances et résultats expérimentaux
    - Faire l'interface entre recherche et acteurs du territoire
    - Mettre en place des suivis expérimentaux sur des zones à enjeux Eau Construire un référentiel agronomique montrant la performance des pratiques
    - Force de proposition pour faire évoluer les cadres réglementaires et les mesures d'accompagnement
  4. Accompagner
    - Soutenir les projets émergents sur ces thématiques
    - Passer le relais aux porteurs de projets, aux organismes spécialisés et aux agriculteurs eux-mêmes

Ce programme pluriannuel qui regroupe près de 250 agriculteurs est le plus important programme européen en matière d'agriculture de conservation des sols. Il s'achèvera en 2017.

## INDICIADES

IndiciADEs est la plateforme en ligne de calcul des indicateurs de résultats de l'agriculture durable. Elle représente la volonté de l'IAD de mettre gratuitement à la disposition de tous les agriculteurs un outil d'évaluation des pratiques.

Mise en ligne en 2012, le nombre d'inscrits progresse de façon continue, notamment grâce à l'ouverture des comptes sous-administrateurs.



Le travail de fiabilité d'indiciADEs a notamment été un enjeu technique et scientifique en 2016.



## Version 2016

Dans le cadre de ce processus d'amélioration continue, les chantiers engagés ont été les suivants :

- Simplification de la saisie d'une année à l'autre ;
- Amélioration de la qualité des contenus et des calculs des indicateurs ;
- Réduction des marges des indicateurs ;
- Création de nouveaux messages d'alerte en cas d'erreur de saisie ;
- Enrichissement des messages d'aide à la saisie.

## Nouveaux services

En 2016, indicIADes a enrichi le module de résultats, ainsi que la capacité de comparaison.

En plus des indicateurs de résultat, présentés sous forme de radar et de tableau statistique, la plateforme propose désormais 4 fiches de synthèse sur les sujets suivants :

- Les émissions de GES ;
- Le bilan NPK ;
- Le bilan Carbone ;
- Une fiche d'évaluation des performances globales de la ferme.

Le module de comparaison a également été enrichi. Il permet désormais aux agriculteurs de comparer ses résultats en fonction de plusieurs critères : taille de la ferme, situation géographique, nature des sols, conditions pédoclimatiques, ... Et toujours de se comparer à lui-même de façon pluri-annuelle.

De nouveaux développements sont prévus en 2017.

## Travail en collaboration

La dimension collective de la plateforme s'est accrue en 2015. En fin d'année, 37 groupes (associations, coopératives, entreprises, GIEE, CASDAR,...) avaient été créés, et 10 comptes de sous-administrateurs ouverts.

Plusieurs réunions de travail avec des groupes d'agriculteurs ont été organisées. Elles ont permis de faire remonter un certain nombre de remarques qui ont été prise en compte pour simplifier et améliorer l'ergonomie d'indicIADes. Ce travail est déterminant car il permet de mieux répondre aux attentes des agriculteurs de plus en plus nombreux à utiliser la plateforme.

## FERMES CARBONE VERT

Sur la base des indicateurs calculés par la plateforme indicIADes, l'IAD a lancé en 2016 le label « Fermes Carbone Vert ».

Pour être labellisé « Carbone Vert », il faut renseigner 2 années consécutives le questionnaire indicIADe et apporter la preuve de ses pratiques durables :

- Couverture des sols (supérieure à 90%)
- Vie biologique (nombre de vers de terre supérieur à 120)
- Equilibre des sols (bilan humique supérieur à 0)g
- Pérennité des pratiques agricoles (progression du stockage C dans les sols égal ou supérieur à 4 pour 1000)

## FERME CARBONE VERT



### PRODUIT DE L'AGRICULTURE DURABLE

Label attribué à la **FERME DU BOCAGE** à Goderville en conformité avec ses pratiques d'agriculture durable de préservation des sols et de la biodiversité, contribuant à la lutte contre le réchauffement climatique.



## COMMUNICATION

### Les Assises régionales de l'Agriculture durable



L'année 2016 a été marquée par un changement de fond. Les Assises régionales ont succédé aux Rencontres de l'Agriculture Durable. Il est apparu que les préoccupations de l'agriculture durable se rapprochaient du terrain, où se passe désormais la majeure partie du travail. L'IAD se devait d'aller au plus près de ces enjeux et de public qui attend d'être soit convaincu, soit soutenu dans sa démarche. Pour ces raisons, les Rencontres sont devenues les « Assises régionales de l'Agriculture durable ».

4 rencontres ont ainsi été organisées sur des thèmes différents :

- 7 juin en Seine-Maritime – « Je suis agriculteur et mon Carbone est vert » ou Comment l'agriculteur stocke le Carbone et lutte contre le réchauffement climatique ;
- 9 juin à Sablé-sur-Sarthe – 2<sup>ème</sup> carrefour des éleveurs « Les vaches à la rescousse de l'environnement : nitrates, gaz à effet de serre... et si nous nous étions trompés ? »
- 14 septembre à Besançon – « Etre agriculteur et produire plus en mieux » sur le thème Protéine du blé : des maux et des remèdes ;
- 21 septembre au Lycée agricole de Ondes – « Un sol vivant, terreau de l'agriculture durable » consacré aux sujets Production, biodiversité, Carbone et eau.

De nombreux intervenants ont pris part à ces journées :

Stéphane LE FOLL, ministre de l'Agriculture  
Guy RIBA, ancien Directeur général délégué, INRA

Leif KNUDSEN, Directeur Knowledge Centre for Agriculture (Danemark)

- Bruno DARIDON, ingénieur agronome, Directeur R&D, PRP
- Konrad SCHREIBER Expert agronome IAD, Chef de projet
- Alain CANET, Directeur d'Arbre et Paysage 32, Président de l'Association française d'Agroforesterie
- ...

Ces Assises ont été enrichies par les témoignages de nombreux agriculteurs.

Les Actes sont en ligne sur le site de l'IAD.

### Nuit de l'agroécologie



En organisant le 22 juin la « Fête de la Saint Jean de l'agroécologie » avec le GIE Sol en Caux, l'IAD a contribué à la Nuit de l'agroécologie lancée par le ministre de l'Agriculture.



Cette soirée qui s'est déroulée à la Ferme de Longueil à Goderville a rassemblé près de 200 personnes, ce qui en a fait le plus important évènement de la Nuit de l'Agroécologie. Au programme :

- Conférence de Marcel BOUCHE sur les vers de terre ;
- Rencontres et échanges avec les agriculteurs ;
- Groupe musical et barbecue.



## Festival du vivant

L'IAD a soutenu et sponsorisé le Festival du vivant qui s'est déroulé du 15 au 17 septembre 2016.

## Site internet [www.agridurable.fr](http://www.agridurable.fr)

Mis en ligne début novembre 2013, le nouveau site [www.agridurable.fr](http://www.agridurable.fr) a continué à poursuivre son enrichissement des contenus.

Avec **33.124 visites**, pour près de **78.000 pages vues**, l'objectif de renforcer la communication poursuit sa montée en puissance.

Si les moteurs de recherche constituent l'essentiel des entrées sur le site (65%), 19% des visites émanent des lettres électroniques diffusées par l'IAD, et 13% d'autres sites disposant de liens vers le site.

## Twitter @Agri\_durable

L'ouverture du compte Twitter officiel de l'IAD est apparue comme incontournable. Ce compte permet une meilleure insertion dans les réseaux existants, et de diffuser les informations relatives à son actualité.

Fin 2015, le bilan était le suivant :

- 91 tweets envoyés
- 235 abonnés

En 2016, une activité plus soutenue devrait permettre de renforcer la présence de l'IAD dans ce réseau social, le choix ayant été fait de ne pas communiquer à travers d'autres outils sociaux sur internet. Désormais, le compte Twitter de l'IAD enregistre 230 abonnés, soit +70%.

## Lettre électronique de l'IAD

En 2016, l'IAD a rationalisé l'envoi de ses lettres électroniques, en se recentrant sur son cœur de cible, composé des relais d'opinion plutôt que sur la diffusion de masse.

La forme des lettres électroniques s'est modernisée et s'adresse désormais à 1291 abonnés.

Le taux de lecture est de 52%, ce qui est un résultat largement amélioré.

## Presse

L'IAD a affiché une plus grande présence dans les médias, notamment autour des thèmes liés au stockage du Carbone et à la lutte contre le réchauffement climatique. Le Salon de l'Agriculture a ainsi été l'occasion de présenter, dans le cadre de l'émission « L'esprit sorcier », des résultats chiffrés.

De façon plus générale, l'IAD estime qu'il n'a pas vocation à occuper les médias en son seul nom. La diffusion des principes de l'agriculture durable doit reposer sur les agriculteurs qui en sont les véritables ambassadeurs.

Dans cette logique, l'IAD est devenu un centre de ressources pour les journalistes qui le sollicitent, en leur transmettant les coordonnées d'agriculteurs pouvant être des porte-paroles sur les sujets intéressant la presse. Ainsi, l'Institut a soutenu la réalisation de nombreux reportages télé, notamment sur les sujets de couverture des sols ou consacrés à l'érosion des terres.

Cette stratégie sera renforcée en 2017, car elle s'appuie sur des résultats visibles dont les agriculteurs sont les meilleurs témoins en apportant la preuve de la justesse de leur démarche.



## Perspectives 2017

2017 marquera un tournant dans l'action de l'IAD, en se reposant sur trois axes :

- La refonte des sites de l'IAD
  - o Nouvelle ergonomie de la plateforme de calcul des indicateurs indicIADES
  - o Refonte du site internet de l'IAD, avec création d'un blog
  - o Ouverture du site [www.adopteurverdeterre.com](http://www.adopteurverdeterre.com)
- La mise en œuvre de nouveaux projets, notamment de formation de nouveaux experts agronomes
- Le développement de partenariats avec les GIEE

La politique d'évaluation des résultats se renforcera avec la publication de fiches techniques par ferme.

La stratégie d'influence auprès des pouvoirs publics sera poursuivie pour permettre un accompagnement renforcé de la transition vers des modèles agricoles plus durables.



Réinventons l'énergie de la terre

IAD - INSTITUT DE L'AGRICULTURE DURABLE  
38 RUE DE MATHURINS - 75008 PARIS  
01 45 55 58 18